

DÉSERT MÉDICAL

La liste vient de tomber et c'est maintenant officiel, le centre médical de Cambronne va définitivement fermer. Au double motif de la pénurie de médecin et des locaux inadaptés, Bercy a acté la fermeture de 40 cabinets médicaux sur les 198 implantés dans les territoires. Les agent.es de Loire Atlantique en poste sur Nantes avait bien remarqué que tous les RDV se déroulaient à l'INSEE, c'est maintenant officiel. Bien sûr, ce recentrage permettra « un exercice de la médecine de prévention harmonisé et efficace ». Nous notons tout de même que « le faire mieux avec moins » a depuis longtemps atteint toutes ses limites et qu'à la veille de nouvelles restructurations, la médecine de prévention devrait être au contraire renforcée, en proximité des travailleurs.

COUR DES COMPTES À CHARGE

Sans surprise, la Cour des Comptes a rendu un nouveau rapport à charge contre la DGFIP au détour d'un rapport sur les 10 ans de la fusion DGI-DGCP et de la création de la DGFIP. Pour la Cour des Comptes il faut aller encore plus loin ! « il faut doter la DGFIP d'une stratégie de transformation à moyen terme » en continuant de s'appuyer sur la dématérialisation et le numérique. S'agissant des missions, les préconisations sont édifiantes (on les croirait sorties d'un rapport du Thinks Thanks néo-libéral [IFRAP](#)) : 17 recommandations qui vont du « resserrement » du réseau des SIP et SIE (réduction du nombre et mutualisation avec d'autres administrations ou opérateurs !), expérimentation des agences comptables dans le SPL, fermeture des trésoreries à effectifs réduits, transformation en trois ans des 354 SPF en un service à compétence nationale, transfert à l'IGN de la mission topographique (on appréciera la faisabilité et l'intérêt de la chose), sans oublier de liquider le code des pensions en mettant en place une caisse de retraites des fonctionnaires, préalable à la mise en place d'un régime de retraite par points voulu par Emmanuel Macron et le MEDEF.

Bref, rien de surprenant si la Cour des Comptes partage la même vision « comptable » des services publics que le gouvernement. Ce rapport n'est pas tant un rapport d'analyse qu'un rapport à visée politique commandé par le Gouvernement pour servir ses intérêts, bien éloignés de ceux de la population et des agents des Finances publiques. À rebours de cette vision rétrograde et passéiste du rôle de notre administration, la CGT revendique **le maintien des services de proximité**, pour lutter contre la fraude et permettre un bon fonctionnement des services, la CGT demande la **création d'au moins 20.000 emplois** au cours des 5 prochaines années. Et par rapport au constat du retard

pris sur l'informatique, la CGT recommande la **poursuite des ré-internalisations mais surtout l'embauche et la formation de personnel informatique** pour le développement et une meilleure efficacité des outils numériques.



DYSFONCTIONNEMENT MODERNE

Alors que le 44 bascule début juillet sur MEDOC WEB, les retours des départements l'utilisant déjà sont alarmants : « ça dysfonctionne grave ! ». Les plantages sont réguliers et viennent notamment empêcher l'arrêté comptable. Et ce n'est pas la formation proposée aux futurs utilisateurs qui sera de nature nous rassurer : un simple powerpoint a été fourni ! Encore plus fort qu'une E-formation... Sans compter que le basculement se fait sur la période estivale, en effectif réduit, le but recherché est peut-être de ne pas surcharger d'appels paniqués l'Assistance Technique ?

TENSIONS SUR LA FORMATION

Paradoxalement, à la veille d'un nouveau plan de massives suppressions d'emplois à la DGFIP, l'année 2018 voit le recrutement externe le plus massif de la courte histoire de la DGFIP. Ainsi, au moins 2 127 agent.es C sont recruté.es, et 800 sur liste complémentaire vont sans doute les rejoindre. Cette bonne nouvelle (qui ne compense pourtant pas le giga flux de départ à la retraite !) cause bien des tourments. Cette vague excède ainsi largement les capacités d'accueil de l'ENFiP, mais aussi celles des centres de formation dans les directions locales. La qualité de la formation initiale est un enjeu qui doit être relevé collectivement d'autant que dans les services, les « sachant.es » s'évaporent comme neige au soleil. Bref, il ne faudrait pas que les « petits nouveaux » soient dégoûté.es faute de prise en charge, alors, tout le monde sur le pont ?

